

Quels sont les critères d'inclusion ?

L'inclusion ne peut se faire que si vous cochez au moins une des cases suivantes :

Surpoids : IMC ≥ 25 et IMC ≤ 29.9

Critères cliniques :

- Présence d'au moins une comorbidité
- Antécédents familiaux
- Périmètre abdominal : > 88 cm pour les femmes ou > 102 cm pour les hommes
- Situation de grossesse (dès la phase d'amorçage du projet de grossesse, si la personne est déjà en situation de surpoids, et jusqu'à 1 an en post-partum)
- Prise de poids rapide sur les 2 dernières années

Critères sociaux :

- Situation de précarité
- Situation de handicap

Obésité modérée : IMC ≥ 30 et IMC ≤ 34.9

- Aucun critère supplémentaire exigé

Obésité sévère : IMC ≥ 35 et IMC ≤ 39.9

- Absence de comorbidité
- En cas de comorbidité, merci de vous rapprocher du CSO.*

Lors de l'entretien individuel, seront identifiés les problématiques (habitudes alimentaires, confiance en soi, sommeil, activité physique...) et/ou les besoins des usagers. Un point sera fait avec eux quant à leurs motivations à s'engager dans un parcours d'accompagnement en lien avec leur surpoids/obésité

Quels sont les critères d'exclusion ?

Sont exclus tous les patients présentant : un IMC inférieur à 25 ou supérieur à 40 **ou** une hyperphagie boulimique non stabilisée **ou** trouble psychiatrique non stabilisé.

Inclure un patient

- Consentement :** Le patient donne son accord et accepte d'être rappelé par un référent pour intégrer le programme Impulse-etp

Nom du patient Prénom

Date de naissance / / Code postal

Téléphone

Mail

Adressé par

Tampon

Contactez l'équipe Impulse-etp : Tél : 06 60 44 34 82 - impulse-etp@na.mssante.fr